

Objectif de cette fiche de prescription

En complément à notre fiche de prescription 9.02.01, nous vous proposons ci-après un exemple concret de réponse aux critères « Impact CO2 » comme repris dans un cahier des charges existants.

Projet Green Cube EChOuse - Mons



Description du projet Green Cube

Ce projet de construction et d'aménagement, supporté par des partenaires privés passionnés auxquels seront associés des instituts de formation et des partenaires institutionnels, repose sur une conception originale, résolument moderne et ancrée dans son époque.

Aux portes de la Ville et jouissant d'une visibilité exceptionnelle, le Green Cube EChOuse a pour ambitions de témoigner du dynamisme et des savoir-faire régionaux et locaux, de l'imagination et de l'esprit d'initiative des acteurs des secteurs de la création, de la construction, de l'aménagement et de l'environnement. Il a aussi pour ambitions d'être à la pointe des technologies durables, avec des performances énergétiques élevées, une automatisation poussée des systèmes, des perspectives d'évolution permanente, des modes constructifs modernes et fiables.

Métré Roosens Béton pour ce projet

Réponse au métré du projet Green Cube :

Description	Quantité	Unité	Poids/T
Maçonnerie blocs béton lourd - 29 cm à maçonner sur place	20	m ³	23,04
Blocs coupure thermique Isoline 14 cm	25	mct	0,7
Maçonnerie blocs béton - 14 cm	80	m ³	100,64
Maçonnerie blocs béton - 9 cm	200	m ²	30,26
Parement en brique béton clivé STABOBRIC	220	m ²	11,12
Radier de fondation c30/37 ee3 s3 d20	70	m ³	168
Colonne & poutres en béton c25/30 ee2 s3 d20	20	m ³	14
Hourdis en béton armé	360	m ²	77,4
pavés béton cl,22/11/08 cm	150	m ²	26,47

Poids total livré : 451,63 tonnes

Impact CO2 dans les Cahiers des Charges - Exemple



Agir ensemble pour la planète !

9.03.01

Exemple de critères Impact CO2

À titre d'exemple, nous reprenons ci-dessous un extrait du CSC n°O2.04.01-15C75 pour la modernisation de la traversée de Tournai à la classe CEMT Va qui comprenait des critères d'attribution de type « Impact CO2 » :

Valeur du critère : 15 points sur 100



Le critère « Impact CO2 » sera développé en 3 sous-critères pour lesquels le soumissionnaire fournit une note explicite, à savoir :

- 1) Le calcul des émissions de CO2é pour la mise en place et la réalisation du chantier (déplacements)
- 2) Le calcul des émissions de CO2é pour la livraison des matières premières principales.
- 3) Pour les matières premières principales (Acier, béton, pavés), le soumissionnaire devra fournir une description détaillée des actions prises par le fournisseur de ces matières premières afin de limiter et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Roosens Bétons

Réponse pour le critère 2

Le calcul des émissions de CO2é pour la livraison des matières premières principales est de :

Tableau de calcul de l'impact CO2 - Livraison des matières premières

Matières premières	Type de transport	Lieu de départ	Lieu d'arrivée	Distance (km)	Poids (tonne)	tonne.km	Impact CO2
Béton	Camion	Seneffe	Mons	25	451,63	11.291	13.572

Réponse pour le critère 3

Description détaillée des actions prises par Roosens Bétons :

⇒ Voir fiche de prescription 9.01.01 : Compensation volontaire CO2

Les actions du groupe Roosens Bétons répondent au premier niveau d'appréciation :

Ce sous-critère sera apprécié sur base de 4 niveaux d'appréciation définis par le pouvoir adjudicateur.

1. Analyse CO2é de l'entreprise qui produit cette matière première ou du produit (analyse de cycle de vie) avec un plan de réduction ET de compensation des émissions de gaz à effet de serre.
2. Analyse CO2é de l'entreprise qui produit cette matière première ou du produit (analyse de cycle de vie) avec uniquement un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
3. Produit répondant à une norme environnementale (ISO, autres)
4. Pas d'action particulière.

9.03.01 Fiche d'information

Plus d'infos



www.co2strategy.be



www.roosens.com

V02/2015-12-18